

Boulogne-Billancourt, 14 novembre 2014



TF1 et YouTube annoncent avoir mis fin au contentieux judiciaire qui les oppose depuis plusieurs années lié à la présence sur YouTube de contenus et programmes du groupe TF1 postés par les utilisateurs.

Dans le cadre de cet accord transactionnel, YouTube a notamment réaffirmé sa volonté d'accompagner l'utilisation par les ayants-droit de son système de protection des contenus (Content ID) et plus généralement d'œuvrer pour garantir aux titulaires de droit le contrôle de leur contenu sur le web.

Concomitamment, TF1 et YouTube annoncent un partenariat relatif à la création par TF1 de chaînes et contenus originaux sur la plate-forme et se réjouissent de cette collaboration qui ouvre de nouvelles perspectives.

Contacts presse :

Google : Hélène Barrot
presse-fr@google.com
01 42 68 53 66

Groupe TF1 : Virginie Duval
vduval@tf1.fr

CONTACTS

<http://www.groupe-tf1.fr/>

TF1 - Direction de la Communication / Corporate Communication – Courriel / email : vduval@tf1.fr

TF1 - Direction des Relations Investisseurs / Investor Relations – Courriel / email : comfi@tf1.fr